Collectif solidarité contre l'exclusion asbl

Résumés des études et analyses 2017

réalisées avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Service de l'Education permanente).

Étude « Chômage, bénévolat et droit d'association ».

par Gérald Hanotiaux (CSCE)

Dans cette étude, nous nous penchons sur cette question politique rarement traitée : le droit d'association des chômeurs. L'obligation pour les chômeurs de déclarer leurs activités de temps libre à l'Office national de l'emploi ne trouve en effet quasiment aucune place, tant dans la presse que dans les travaux de recherches sur les exigences administratives pesant sur les chômeurs. Cette déclaration des activités bénévoles contient le risque de se voir refuser le droit de s'engager dans l'association de son choix, en tant que bénévole ou en tant que membre d'un Conseil d'Administration. Ce risque est inexistant pour d'autres catégories d'individus, par exemple les salariés en Belgique. Avec le témoignage de chômeurs et la rencontre de témoins clés, nous faisons le tour de la question. Nous présentons la législation et les obligations contenues dans la loi sur le volontariat, datant de 2005; nous présentons aussi les revendications du Conseil supérieur des volontaires, un organisme officiellement mandaté pour analyser et présenter les problèmes liés à l'application de cette loi. Le Conseil réclame l'abrogation de cette discrimination pour les chômeurs, notamment sur la base de la Constitution belge. Son article 27 garantit en effet le droit d'association, sans restriction, pour tous les Belges.

117.832 caractères. Publiée sur www.ensemble et présentation dans Ensemble! 93, p. 26 - 27. Suivi dans Ensemble! 95, p. 46 - 55.

<u>Étude « Union européenne : stop ou encore ? » - Éléments pour le débat (Leftxit, réformes, UE socialiste...)</u>

par Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Pendant les vingt dernières années, le débat à gauche sur l'Union européenne (UE), et même au sein de la « gauche de gauche», s'est essentiellement focalisé sur l'opposition aux politiques développées par l'UE, sans remettre en cause l'adhésion à l'UE elle-même. Toutefois, l'absence de prise en considération du « non » au projet de Constitution européenne exprimé par référendum en France et aux Pays-bas en 2005, puis l'imposition d'un pacte d'austérité aux États membres de la zone euro et la gestion calamiteuse de la « crise grecque » ont radicalisé les critiques. Le débat s'est ouvert, depuis 2015, et le tabou par rapport à la possibilité de sortir de l'UE commence à être levé.

Trois positionnements par rapport à l'avenir de l'UE sont présentés dans cette étude : la position de partisans d'un Leftxit (c-à-d d'une sortie « de gauche » de l'UE), la position de partisans de réformes de l'UE et la position du Parti du Travail de Belgique (PTB-PVDA), qui se dit ni en faveur d'une sortie de l'UE ni de réformes de l'UE mais partisan d'une « Union européenne socialiste ».

135.478 caractères. Publiée sur www.ensemble et publication partielle par épisodes dans Ensemble! 94, p. 60-67, Ensemble! 95, p. 76-83, et Ensemble! 96, p. 66-73.

Résumés Analyses 2017

1) GPA: un enfant « à soi » à tout prix?

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 93 p. 6-7, 9.189 caractères.

La Gestation Pour Autrui (GPA) revient régulièrement dans l'actualité. Il s'agit pourtant d'une pratique marginale en Belgique en milieu hospitalier. Cette analyse interroge la légitimité à absolument « souhaiter un lien génétique avec sa progéniture et/ou ne pas souhaiter partager sa parentalité avec des personnes extérieures à la famille envisagée ». Le droit à l'enfant est-il absolu, y compris au détriment des droits des femmes et des enfants ?

2) GPA: une question éthique mais aussi sociale

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 93 p. 8-9, 9.202 caractères.

Plusieurs acteurs du débat sur la Gestation Pour Autrui (GPA) demandent que celle-ci fasse l'objet d'un encadrement législatif. Cette demande semble participer d'une volonté de mettre la pratique sous les auspices du droit commercial, même dans le cas d'une GPA dite altruiste. Cette analyse tente de cerner les différents aspects que pourrait revêtir ce type de « contrat » et les rapports de forces qui s'y joueraient.

3) Contre le « Service Communautaire », la bataille ne fait que commencer

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 93 p. 14-16, 13.404 caractères.

Cette analyse rappelle les enjeux fondamentaux et les graves menaces de l'instauration du Service Communautaire : dumping social envers les emplois dans les services publics et le milieu associatif ET développement délibéré d'un « précariat » pour occuper ces postes. Elle recense aussi les premières formes de résistance organisées : Appel au Boycott signé par une septantaine d'associations, de centrales et régionales syndicales, de partis, et, dans la foulée rassemblements mis sur pied et interventions menées, souvent pour chahuter et interpeller le ministre Borsus, auteur de cette loi.

4) Mobilisation: « oui, mais... », « Non, car... »

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 93 p. 17-19, 12.901 caractères.

Tentative de réponse circonstanciée aux arguments souvent entendus, et avancés par de potentiels partenaires de la campagne Boycott Service Communautaire, sollicités pour joindre leur signature à l'Appel, en guise de « justification » à leur hésitation, voire leur refus, de s'y joindre. Plaidoyer développé en vue de lever ces doutes et/ou objections.

5) Tartuffe au Parlement

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 93 p. 20-22, 13.949 caractères.

Florilège des principaux mensonges, faux-fuyants, arguments d'autorité et sophismes du ministre Borsus pour « vendre » son projet de loi lors des débats parlementaires, puis, une fois votée, la loi en tant que telle, dans sa « tournée de propagande » auprès des CPAS et de leur fédération.

6) Secret professionnel: le gouvernement se radicalise

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 93 p. 24-25, 9.000 caractères.

Cette analyse montre que le projet de loi du gouvernement fédéral remettant en cause le secret professionnel des travailleurs des institutions de protection sociale va à l'encontre des principes mêmes du travail social, suscitant une réaction large et une mobilisation inédite des travailleurs concernés ainsi que de leurs responsables.

7) <u>Ubérisation: au tour du vélo!</u>

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Ensemble 93 p. 32-33, 9.095 caractères.

Dans le cadre d'une nouvelle rubrique présentant des récits de vie sur les réalités du monde du travail, nous introduisons chaque entretien par une présentation-analyse du métier concerné. Nous y présentons quelques éléments théoriques et matériels nécessaires à la pleine compréhension des propos du témoin rencontré. La rubrique « Récit de vie » veut pénétrer les réalités du travail, de plus en plus polymorphes dans notre société, mais aussi, hélas, souvent de plus en plus précaires et soumises à des logiques de rentabilité à outrance. Nous présentons dans ce texte l'activité de livreur-cycliste de plats cuisinés, se déroulant sans patron, mais par l'intermédiaire d'un téléphone qui met en contact le client, le restaurant, et le livreur qui reçoit la commande. Nous y présentons le statut des travailleurs, leurs conditions de travail et leur rémunération.

8) Sanctions 2016: la Wallonie championne

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 93 p. 37-39, 14.839 caractères.

Le contrôle des efforts de recherche d'emploi, ainsi que d'autres éléments de sanction, ont été régionalisés et sont réalisés depuis le 1er janvier 2016 par les Régions, à l'exception de Bruxelles qui n'exerce cette compétence que depuis le 1er janvier 2017. Cette analyse fournit un premier bilan de cette régionalisation pour la Flandre et la Wallonie, cette dernière arrivant largement en tête du nombre de sanctions.

9) Allocations d'insertion : un régime en extinction

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 93 p. 40-41, 9.439 caractères.

Le régime des allocations de chômage sur base des études (appelé avant 2012 allocations d'attente et depuis cette date allocations d'insertion) est en train de disparaître sous l'effet cumulé de plusieurs mesures. Jusqu'ici, nos analyses portaient principalement sur les chiffres des exclusions. Pour la première fois, un rapport de l'ONEm fournit des informations détaillées sur le profil et le devenir des exclus, ce qui nous a permis de réaliser cette analyse davantage qualitative.

10) La France insoumise : quel programme ?

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble 93 p. 45-51, 33.742 caractères.

«Nous on peut», et voilà comment nous allons nous y prendre! Pour Jean-Luc Mélenchon, le candidat de la France insoumise à l'élection présidentielle française d'avril 2017, cela passe par la

«planification écologique», une relance keynésienne, la «sortie des traités européens » et la « VIe République»... Quel est plus précisément son programme? Et en quoi ce programme est-il (ou pas) novateur ?

11) Compteurs intelligents : le rouleau compresseur

Paul Vanlerberghe (CSCE)

Ensemble 93 p. 58-59, 9.536 caractères.

Analyse de la façon dont le déploiement des compteurs dits intelligents se prépare en Régions wallonne et flamande, sans tenir compte des expériences négatives vécues dans d'autres pays.

12) Feu la presse. Vive la presse ?

Isabelle Philippon (CSCE)

Ensemble 93 p. 60-65, 19.759 caractères.

La presse est en pleine crise. La faute au virage numérique raté, et à la publicité qui diminue ? Oui, mais pas seulement. Les propriétaires des journaux vident les salles de rédaction de leurs éléments les plus talentueux (et donc les plus chers). La réhabilitation de l'info passera par un changement de modèle, en rupture avec les lois du marché.

13) Les fantômes de Léopold II au Parlement

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble 93 p. 70-73, 17.914 caractères.

Analyse d'une proposition de résolution relative au passé colonial belge vient d'être déposée à la Chambre par B. Hellings (Ecolo) et consorts. Elle prévoit d'attendre d'improbables résultats de travaux de recherche avant d'envisager une reconnaissance des crimes coloniaux.

14) Travail étudiant : stop ou toujours plus ?

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 94 p. 6-9, 15.500 caractères.

Le travail étudiant est en augmentation constante depuis une dizaine d'années, hausse favorisée par des changements législatifs qui tendent à le rendre sans cesse plus attractif pour les employeurs. Cette analyse fait le point sur les règles actuelles et s'interroge sur l'impact qu'elles ont sur les étudiants eux-mêmes et sur les autres salariés.

15) Etudes : combien ça coûte ?

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 94 p. 10-11, 9.757 caractères.

Si les étudiants veulent travailler, c'est en général pour financer leurs loisirs. S'ils doivent le faire, c'est à cause du coût des études. Cette analyse tente une estimation de ce coût et les moyens autres que les jobs étudiants d'y faire face.

16) Quelle considération pour les soins infirmiers ?

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Ensemble 94 p. 20-21, 9.469 caractères.

Cette analyse sert d'introduction à un nouveau récit de vie sur le travail. Avec une professionnelle de la santé, nous présentons le métier d'infirmière en soins palliatifs. Dans cette analyse, nous nous

familiarisons avec quelques éléments nécessaires pour cerner les conditions de travail pour les infirmières en général, et plus précisément dans les hôpitaux.

17) Que deviennent les exclus du chômage?

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 94 p. 28-29, 10.222 caractères.

Après douze années de diverses mesures d'exclusion des chômeurs, quatre études se sont enfin intéressées au devenir des exclus. Deux basées sur des données statistiques (méthode quantitative) et les deux autres sur des entretiens avec des personnes concernées (méthode qualitative). Cette analyse en retire les principaux enseignements.

18) Cauchemars des nuits d'été

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 94 p. 32-33, 10.252 caractères.

Cet article analyse, sous l'angle des questions de protection sociale, les mesures gouvernementales prises à la faveur de l'été et dont l'écho médiatique du fait de cette période de vacances a souvent été très discret.

19) <u>Chronique des juridictions du travail : Les tribulations de Mina face à un CPAS qui cherche la petite bête</u>

Judith Lopes Cardozo (CSCE)

Ensemble 94 p. 34-37, 19.565 caractères.

Analyse du parcours d'une mère célibataire avec deux enfants mineurs à sa charge dont le CPAS a d'abord suspendu son revenu d'intégration sociale avant de lui refuser toute aide sociale. Situation qui ne se résoudra – partiellement – qu'avec une décision du Tribunal du travail.

20) Contre le Service Communautaire : le front s'élargit

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 94 p. 44-46, 14.255 caractères.

Nouveau rappel des enjeux de la bataille contre le Service Communautaire (SC) et nouvelle « revue » des diverses actions entreprises, dans le trimestre écoulé, par la « Plate-Forme Boycott SC », structure, mise sur pied pour animer et organiser la campagne et rassemblant une quinzaine de représentants associatifs et syndicaux. Avec comme première initiative l'envoi d'un courrier adressé à tous les CPAS francophones, et un autre similaire au tissu associatif wallon et bruxellois (potentiel utilisateur de cette main-d'œuvre gratuite et contrainte), pour inciter les uns comme les autres à refuser d'appliquer cette « innovation » (anti)sociale. Démarche qui n'a reçu jusque là qu'un écho assez décevant, l'analyse tentant de cerner les causes de ce constat, pour y remédier à l'avenir notamment, via des démarches plus directes et soutenues envers ces destinataires/interlocuteurs cibles de la campagne.

21) <u>L'article 60, « emploi convenable » menacé par le Service Communautaire ? + Des</u> Workhouses au Workfare

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 94 p. 47-49, 8.703 caractères.

Réfutation de cette thèse, trop souvent entendue dans la bouche de parlementaires et de responsables de CPAS opposants au SC, mais qui veulent voir dans l'article 60 (statut certes préférable à un travail forcé et non rémunéré). L'alternative par « excellence » à - et « menacée » par - ce nouveau dispositif. Pour répondre à cette vision angélique, un rappel des graves limites et dérives de l'Article 60. Type d'emploi qui permet effectivement, à terme, de recouvrer le droit à l'assurance chômage, et plus largement à la Sécurité sociale, mais ouvre par ailleurs la porte à de nombreux abus.

22) Mieux que les emplois Hartz, les jobs à zéro euro!

Denis Desbonnet (CSCE) Ensemble 94 p. 48-50, 10.419 caractères.

Survol retraçant la « genèse » du Service Communautaire, projet en fait vieux de plusieurs années en Belgique, et dont les « précurseurs » politiques ne cachaient pas – eux - qu'il s'agissait bel et bien d'une mise au travail non seulement gratuite mais imposée aux « improductifs » (chômeurs et allocataires sociaux). Régression s'inscrivant dans une « évolution » datant de trois décennies, à partir du « modèle » anglo-saxon du soi-disant « workfare »... Mais dont l'origine remonte en fait aux XIXe siècle, avec les « workouses », ces bagnes britanniques du XIXe siècle qui, contre leur « entretien » réduit à un minimum (à peine) de survie, astreignaient les vagabonds et autres mendiants aux travaux forcés !

23) Charleroi, deuxième étape de la tournée « Boycott »

Denis Desbonnet (CSCE) Ensemble 94 p. 51-54, 16.831 caractères.

Compte-rendu « analytique » de la double action menée à Charleroi, commune où le boycott du Service Communautaire avait été proposé par une motion du PTB, mais rejeté, lors d'un précédent Conseil Communal. D'abord, le rassemblement organisé devant l'entrée du suivant, avec distribution de tracts et «happening » en costumes de forçats, puis au sein de la salle même du Conseil. Et, le lendemain, la rencontre avec le président du CPAS local, qui s'était « distingué » dans sa défense d'un rejet de ladite motion, avec des arguments spécieux. Rencontre qui, contrairement aux dires de celui-ci à la presse, n'a débouché sur aucune réelle avancée : le président persistant dans son refus de rejoindre publiquement le front des « réfractaires » au Service Communautaire, pour préserver la coalition au pouvoir avec le MR et le cDH. Tout au plus a-t-il évoqué une alléguée et « discrète » dissuasion des allocataires qui demanderaient « spontanément » de « bénéficier » d'un Service Communautaire, en leur proposant plutôt un réel Volontariat ou un contrat d'emploi via l'Article 60.

24) Le « communiqué de victoire » des CPAS wallons : mieux vaut en rire ?

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 94 p. 55-57, 8.478 caractères.

De nombreux CPAS « ignorent » notre interpellation les appelant à rejoindre le camp des opposants déclarés au Service Communautaire, reflet très plausible d'un profond malaise en leur sein. Intuition confirmée par un article d'Alter Echos, se faisant l'écho de divers responsables de CPAS, avouant leur inconfort : ceux-ci rejoignant en effet notre rejet de ce dispositif détestable, mais craignant des « représailles » de la part de l'administration du ministre Borsus, et allant jusqu'à prétendre, contre toute évidence, qu'un tel boycott serait proscrit par la loi. Hésitations et craintes qui ont même amené la Fédération des CPAS de Wallonie à publier une « mise au point »

paradoxalement édifiante, tant elle noie le poisson et ne répond pas à la question : « Boycott ou pas Boycott ? ».

25) Les experts prêts-à-penser

Isabelle Philippon (CSCE)

Ensemble 94 p. 68-69, 8.478 caractères.

La presse *mainstream* a « ses » experts. Des « spécialistes » qui décodent l'information politique, économique, financière et sociale. D'une manière neutre et objective ? Allons donc ! Pleins feux sur une supercherie.

26) La consanguinité, c'est mauvais pour la santé

Isabelle Philippon (CSCE)

Ensemble 94 p. 72-74, 11.437 caractères.

Quand les hommes d'affaires s'emparent des médias hexagonaux, ils le font rarement en finesse, et toujours au détriment de l'emploi et de la qualité et la liberté de l'info. Coup de projecteur sur quelques cas d'école.

27) Quand les intérêts privés font main basse sur l'information

Isabelle Philippon (CSCE)

Ensemble 94 p. 75-77, 13.577 caractères.

De nombreux médias français sont la propriété d'hommes d'affaires milliardaires. Coincé entre son propriétaire, son rédacteur en chef, ses concurrents et les élites au pouvoir, le journaliste n'a plus guère d'autres choix que de livrer une « image lisse du monde ». Mais la presse indépendante, les réseaux sociaux et le journalisme d'investigation viennent déranger ce bel ordonnancement.

28) Forem: la culture de la sanction

Yves Martens (CSCE)

Site de Politique, revue de débats, 10.457 caractères.

Le Forem, soi-disant laxiste selon le nouveau ministre Jeholet, mène une politique principalement axée sur la sanction systématique des sans emploi, au lieu de se saisir de ses nouvelles compétences pour changer de cap par rapport à la politique haineuse de l'ONEm. Il semble que le Forem a tellement peur d'être considéré comme permissif qu'il fait de l'excès de zèle. Et donc il confirme sa position de champion de la sanction.

29) Décoloniser l'école

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble 95 p. 6-13, 35.500 caractères.

Pendant septante-cinq ans, l'école a massivement diffusé une propagande justifiant la colonisation belge par la supériorité de la « race blanche » sur la « race noire ». Un demi-siècle après les indépendances, notre enseignement a-t-il totalement tourné cette page ?

30) Chronique des juridictions du travail : Quand les CPAS n'ont pas d'intérêt au respect des droits

Judith Lopes Cardozo (CSCE)

Ensemble 95 p. 30-33, 20.959 caractères.

Suite à un déménagement sur une autre Commune de la Région bruxelloise, une famille va se voir privée de toute aide par le nouveau CPAS compétent, pendant plus de 10 mois, pour divers motifs infondés (manque de disposition au travail, manque de clarté sur les ressources, manque de collaboration, etc.). La mauvaise foi du CPAS sera telle qu'ils seront forcés d'intenter des recours en justice pour les trois refus d'aide successifs. Ce cas illustre les limites et dysfonctionnements du système des remboursements du SPP IS (Fédéral) vers les CPAS qui sont souvent remboursés (et donc récompensés) suite à des condamnations en justice ainsi que les limites du nouvel outil devenu récemment obligatoire pour tous les usagers : le Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS), davantage utiliser pour sanctionner les usagers plutôt que pour améliorer leur réinsertion.

31) CPAS de Saint-Gilles : la parole aux usagers !

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 95 p. 34-35, 9.136 caractères.

Le président du CPAS de Saint-Gilles et ses équipes ont accordé une attention particulière au phénomène du non accès et/ou du non recours aux droits, mis particulièrement en lumière par les fins de droit aux allocations d'insertion qui, à la surprise des CPAS, n'a pas suscité l'afflux attendu. Le CPAS de Saint-Gilles a voulu expérimenter un cadre permettant l'émergence de la parole des usagers, pour expliquer ce non recours. Fort de l'expérience d'ateliers citoyens ayant rencontré un vrai succès, le CPAS de Saint-Gilles a choisi de lancer ce qu'il a appelé une Plateforme citoyenne et participative en donnant réellement la parole aux participant-e-s, sans censure et sans crainte. Une initiative qui a connu un démarrage prometteur.

32) En Marche... contre le précariat "légal"

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 95 p. 36-38, 13.642 caractères.

De la mi-septembre à début octobre, à l'initiative de la Plateforme Boycott Service Communautaire, une petite vingtaine de marcheurs ont sillonné les routes et les rues de quinze villes et villages de Wallonie, à la rencontre des responsables des CPAS et du tissu associatif local. Tandis que, dans la foulée (c'est le mot), une autre équipe un peu plus réduite en a fait autant, en traversant cinq communes bruxelloises. Une façon originale et efficace de sensibiliser et d'interpeller sur les enjeux du Service Communautaire.

33) Le Service Communautaire en débat(s)

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 95 p. 39-40, 9.801 caractères.

A l'occasion et, littéralement, dans la foulée des Marches, le CSCE, Ecole en Colère, le CVTS, Acteurs du Temps Présent et la FDSS ont organisé des débats dans les trois écoles sociales de la Région bruxelloise. Un prolongement qui a permis d'approfondir en public la réflexion sur le Service Communautaire et de clarifier les positions des différents acteurs concernés.

34) Le plein droit d'association des chômeurs reste en suspens

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Ensemble 95 p. 46-53, 29.392 caractères.

Dans une étude intitulée « Chômage, bénévolat et droit d'association », parue au début de l'année 2017, nous faisions le tour de la question du droit d'association des chômeurs désireux de

s'impliquer dans une activité associative. L'Office National de l'Emploi exige une déclaration préalable de ce bénévolat et refuse à certains le droit de s'engager dans ce travail associatif et d'intégrer le Conseil d'Administration d'une ASBL. Nous annoncions dans cette étude une nouvelle loi sur le volontariat pour la fin 2017. Cette loi, et de nouvelles dispositions, dont l'éventuelle abrogation de l'obligation de déclaration à l'Onem, ont finalement été reportées à une date ultérieure. En cette fin d'année 2017, nous désirions donc faire le point sur la question, et répondre à certaines remarques formulées sur notre sujet. Nous présentons aussi un mouvement de sensibilisation émanant de la Plateforme Francophone du Volontariat, notamment sous forme d'une pétition et de ses résultats auprès du monde politique.

35) <u>Les partis et la suppression du C45b et L'ONEm sort – un peu - du silence</u> Gérald Hanotiaux (CSCE) Ensemble 95 p. 52-55, 16.888 caractères.

En 2017, la Plateforme Francophone du Volontariat s'est mobilisée pour l'abrogation de l'obligation de déclaration du bénévolat à l'ONEm et la suppression du formulaire C45b. Dans le cadre de cette campagne, elle a organisé une journée de séminaire en mai 2017 lors de laquelle le monde politique était invité à réagir aux revendications de la plateforme. Nous rendons compte ici des discussions tenues avec trois parlementaires. L'ONEm devait être présent pour débattre avec le monde associatif, mais a finalement déclaré forfait. Cependant l'administration a publié en septembre un texte pour tenter de répondre aux critiques. Nous répliquons ici aux remarques de l'ONEm, tout en réaffirmant la défense du droit d'association des chômeurs, sur le chemin duquel différentes embûches sont toujours d'actualité.

36) Cohabitation : sous le même toit mais pas ensemble

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 95 p. 56-57, 9.799 caractères. Une version légèrement différente a aussi été publiée sur le site de Politique, revue de débats.

La jurisprudence récente condamne les pratiques de l'ONEm en matière d'estimation de la catégorie familiale (isolée ou cohabitante). Une bonne nouvelle pour la défense des sans-emploi, mais la revendication de la suppression du statut cohabitant garde tout son sens, car ces décisions de justice sont loin de tout régler.

37) <u>La dernière convocation : ne pas devenir les bureaucrates de nos vies</u> Yves Martens (CSCE)

Ensemble 95 p. 60-61, 9.597 caractères.

Début septembre 2017, les éditions du Cactus Inébranlable ont publié « La dernière convocation », un petit pamphlet dans lequel Christine Van Acker, une artiste de cinquante-six ans, dit son ras-lebol des contrôles incessants que l'ONEm inflige aux sans-emploi, en particulier depuis 2004, et qui sont repris depuis janvier 2016 par le Forem suite à la régionalisation de la presque totalité des compétences « emploi ». Depuis octobre, elle n'est plus au chômage. Elle a envoyé son pamphlet au Forem plutôt que de se rendre à cette ultime convocation. Elle a « démissionné » pour ne plus avoir à prouver, justifier, mais surtout pour ne plus participer à la schizophrénie d'une administration algorithmique à laquelle il est de plus en plus difficile de donner un visage humain.

38) Langue française, femmes invisibles?

Yves Martens (CSCE)

Ensemble 95 p. 62-63, 9.820 caractères.

Le débat sur les violences faites aux femmes est vif ces derniers temps. Il semble qu'une certaine forme de déni soit enfin remise en cause. Sauf, apparemment, sur les questions linguistiques. La façon dont une langue rend compte de la réalité sociale n'est pourtant pas innocente.

39) "Non-accès ou non-recours" : un déni des droits sociaux les plus fondamentaux

Denis Desbonnet (CSCE)

Ensemble 95 p. 64-65, 9.266 caractères.

Le 20 octobre dernier, le Forum Bruxelles Contre les Inégalités organisait une journée d'exposés et d'échanges « Hors Circuit, Laboratoire de l'intervention sociale ». Comme l'indiquait cet intitulé métaphorique, la réflexion y était centrée sur l'ensemble des mécanismes concourant à ce que nombre de droits sociaux restent lettre morte, alors même que, « en principe », ils sont gravés dans le marbre de notre législation.

40) La libéralisation de l'énergie fête ses dix ans. Qui trinque ?

Paul Vanlerberghe (CSCE)

Ensemble 95 p. 72-75, 17.800 caractères.

Avec le dixième anniversaire de la libéralisation, les analyses et verdicts commencent à sortir. Analyse des effets de cette libéralisation, à partir de deux livres fondamentalement opposés, l'un de Jean-Pierre Hansen, ex-patron d'Electrabel, l'autre de Claude Turmes, parlementaire européen pour les Verts et rapporteur fréquent de la commission pour l'énergie (ITRE - *Commission for Industry, Trade and Energie*

41) Pigistes : ces forçats de l'info

Inès Marty (CSCE)

Ensemble 95 p. 84-87, 15.600 caractères.

Plus d'un journaliste francophone sur cinq est indépendant : « pigiste », comme on dit. Pas par choix, mais parce que c'est là la seule porte d'entrée possible dans ce secteur en crise. Ces forçats de la presse travaillent dans des conditions scandaleuses.

42) La RTBF... de « service public » et Depuis douze ans sur un siège éjectable

Inès Marty (CSCE)

Ensemble 95 p. 87-91, 16.200 caractères.

Cela fait des années que la RTBF a recours à des travailleurs intérimaires qui ne bénéficient ni de la stabilité d'emploi, ni des avantages accordés aux contractuels. Des « petites mains » taillables et corvéables à merci, et soumises à toutes les pressions.